



Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes
Direction des Achats, Equipements, et de la Logistique
Cellule des marchés
CS 10217
38043 Grenoble Cedex 09

AO26REAC01
Fournitures de Laboratoire : Réactifs, Produits Chimiques et divers

QUESTIONS – REPONSES

	QUESTIONS	REPONSES
	<u>Questions déposées sous PLACE le 07/04/2026</u>	<u>Réponses déposées sous PLACE le 17/04/2026</u>
1.	Pouvez-vous nous confirmer l'application / utilisation finale des produits de cet appel offre ?	Diagnostic clinique / médical.
2.	Pouvez-vous nous confirmer que les produits ne seront pas utilisés à des fins de diagnostique clinique/médicale pour des échantillons issus de patients ?	Utilisation UNIQUEMENT pour du diagnostic médical, pas de recherche clinique.
3.	Pouvez-vous nous lister les lots à usage diagnostique (un marquage CE/IVD est-il demandé) ? Et lister ceux à usage pour la recherche ?	Tous les lots seront à usage diagnostique médical uniquement.
4.	Pouvez-vous nous confirmer qu'aucun réactif ne sera injecté in vivo mais uniquement utilisé dans le cadre de recherche ?	Aucune injection in vivo humaine ou animale, pas de recherche fondamentale ou clinique.
5.	<u>Question déposée sous PLACE le 08/04/2026</u> 96.23 B01123A KIT DE COLORATION MIF-COLOR (1X20ML+2X125ML) /1 KIT Le fabricant RAL a supprimé cet article et il n'existe pas d'alternative ; cette ligne peut-elle être supprimée ?	La ligne de cette référence sera supprimée.

6.	<p><u>Questions déposées sous PLACE le 13/04/2026</u></p> <p>Concernant le lot n° 9 : est-il possible de proposer un conditionnement alternatif à celui indiqué dans le BPU ? Dans l'affirmative, confirmez-vous que nous devons bien ajuster notre prix unitaire ?</p>	<p>La désignation et le conditionnement sont à titre indicatif sur l'utilisation actuelle. Il est possible de modifier le conditionnement tout en corrigeant la quantité annuelle. Le conditionnement proposé doit être adapté à l'utilisation du laboratoire.</p>
7.	<p><u>Questions déposées sous PLACE le 14/04/2026</u></p> <p>Devons-nous fournir des échantillons quand nous sommes déjà titulaire d'un lot pour un marché encore actif issus de la précédente consultation (AO22FAG02) ?</p>	<p>Conformément à l'article 3.1 du CCTP 3, « pour certains produits, afin d'évaluer le critère technique, en plus de la fiche technique, il sera demandé des échantillons tests (cf. BPU). Pour ces lignes, le besoin d'échantillon tests est nécessaire seulement en cas de réponse avec une référence de substitution à celle mentionnée dans le BPU. <u>En cas de réponse avec la référence exacte, ayant déjà les produits, l'évaluation technique se fera à partir des produits déjà en stock.</u> »</p> <p>Par ailleurs, l'article 5.3 du Règlement de consultation indique « La liste des consommables déjà référencés au CHUGA est détaillée à la colonne E du BPU. <u>Ainsi, le candidat qui souhaite proposer la même référence fabricant, n'a pas l'obligation de fournir les échantillons relatifs à cette référence.</u> Le pouvoir adjudicateur évaluera les réactifs déjà référencés au CHUGA, et non fournis, dans les mêmes strictes conditions, avec la même fiche d'évaluation que les nouveaux réactifs proposés. »</p>
8.	<p><u>Questions déposées sous PLACE le 15/04/2026</u></p> <p>Vous avez fixé la date limite de réponse au 06 mai 2026, compte tenu du nombre de jours fériés au cours du mois de mai, serait-il possible d'envisager un report du délai ?</p>	<p>Malheureusement nous n'allons pas pouvoir consentir à votre requête. Un décalage est impossible en termes d'organisation interne.</p> <p>La date limite de remise des offres et échantillons potentiels (selon les lots) reste donc fixée au <u>06/05/2026 à 12 heures.</u></p>
9.	<p><u>Questions déposées sous PLACE le 17/04/2026</u></p> <p>Concernant le lot 48, le réactif demandé à la ligne 48.03 a été arrêté. Quelle est la suite à donner ?</p>	<p><u>Réponses déposées sous PLACE le 28/04/2026</u></p> <p>La ligne 48.03 est donc supprimée</p>